

PRO FRIBOURG



202 | Trimestriel | 2019-I

CES ARBRES QUI DEVIENNENT SPECTACULAIRES

Aménagement

Nos suggestions
pour améliorer le
PAL de Fribourg

Beauregard

Le Tribunal fédéral
donne raison à
PRO FRIBOURG

BCU

Les aléas du
nouveau projet

www.pro-fribourg.ch

Prenons soin de nos arbres

A quelques jours de boucler ce nouveau cahier de PRO FRIBOURG tombait une nouvelle aberrante: la commune de Fribourg annonçait la coupe d'un tilleul plus que centenaire sur la colline du Torry. «A une époque, il a été taillé trop sévèrement, ce qui a permis à la pourriture de s'installer progressivement», expliquaient les autorités dans un communiqué. Cet événement n'a fait que confirmer les craintes et les critiques émises par Caroline Bruegger, membre du comité de notre mouvement, qui lance un cri d'alarme (lire p. 30) dans cette publication contre le manque de soin apporté aux arbres et les coupes exagérées dont ils sont victimes. Nous avons voulu offrir une place de choix aux arbres remarquables dans ce cahier: Pascal Marguerat, passionné d'arbres, nous offre un petit échantillon de spécimens exceptionnels qui s'épanouissent sur le territoire cantonal. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais bien de coups de cœurs qui montrent que des arbres peuvent vivre plus que centennaires si on en prend soin et si on leur laisse l'espace nécessaire à leur développement.

Nous avons aussi cherché à savoir s'il existait un inventaire cantonal, mais les arbres ne semblent pas faire partie des tâches prioritaires de l'État, les communes étant respon-

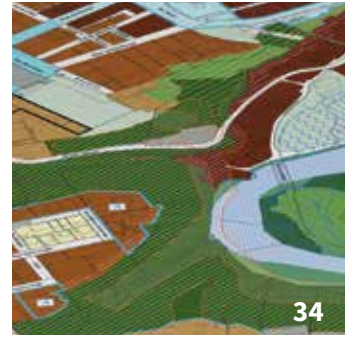
sables des règles d'entretien et de protection. Un espoir réside toutefois dans le fait que des bonnes volontés existent, notamment au Service des forêts qui demande depuis quelques mois aux forestiers de triages de signaler les individus exceptionnels qu'ils croisent dans leur pratique.

Nous regrettons en revanche que dans le nouveau Plan d'aménagement local de la ville de Fribourg, les arbres ne soient pas assez protégés. Nous consacrons d'ailleurs un chapitre de ce cahier (p. 34) au futur PAL: nous avons estimé nécessaire d'expliquer les points essentiels de notre opposition puisque cet outil est un enjeu important pour l'avenir de notre capitale. Autre sujet lié au patrimoine naturel dans ce cahier: l'État semble peu s'inquiéter des dégâts que le chantier de la future Bibliothèque cantonale universitaire pourrait causer aux arbres du jardin de l'Albertinum dont les propriétaires, les pères dominicains, ont déposé une opposition. Ces derniers comptent bien faire entendre leurs droits face à l'État (p. 42), et pas que sur leur patrimoine naturel.

*Stéphanie Buchs,
Responsable des publications*



4



34



30



40

IMPRESSUM

Éditeur

PRO FRIBOURG
Bd de Pérolles 13A
1700 Fribourg
info@pro-fribourg.ch
redaction@pro-fribourg.ch
CCP 17-6883-3
IBAN CH30 0900 0000 1700 6883 3
BIC POFICHBEXXX
www.pro-fribourg.ch

Cotisation annuelle

donnant droit à la revue trimestrielle

Ordinaire: CHF 66.–
De soutien: CHF 99.–
AVS: CHF 55.–
Etudiants,
apprentis: CHF 44.–

Responsable de la publication

Stéphanie Buchs

Rédaction

Caroline Bruegger, Stéphanie Buchs,
Philippe Clerc, Monique Durussel,
Sylvie Genoud Jungo,
Pascal Marguerat, Philippe Troyon

Conception et mise en page

Caroline Bruegger, Fribourg

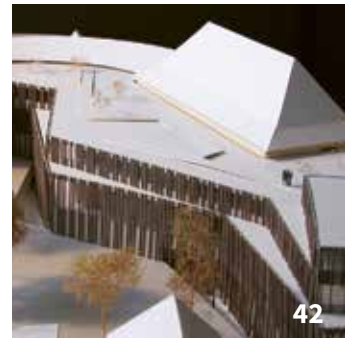
Impression

Stämpfli SA, Berne

Tirage: 2000 ex.

Prix: 18 francs

ISSN: 0256-1476



42

A noter que les dons versés en faveur de PRO FRIBOURG, hors cotisation, sont déductibles des impôts, selon l'alinéa 34a de la Loi sur les impôt cantonaux. Notre mouvement, considéré d'utilité publique et à but non lucratif est exonéré d'impôt. Le cumul des dons d'un contribuable doit être supérieur à 100 fr. par année fiscale pour que celui-ci puisse les déduire de son revenu.



SOMMAIRE

- 3** Editorial
- Arbres**
- 4** Quand la nature devient spectaculaire
Stéphanie Buchs et Pascal Marguerat
- 30** Taille en milieu urbain: histoire d'une action contre-nature
Caroline Bruegger
- Fribourg**
- 34** Le Plan d'aménagement local: un enjeu pour l'avenir Sylvie Genoud Jungo et Stéphanie Buchs
- 39** Urbanisme: le conseil communal tout puissant!
Jean-Luc Rime
- 40** Beaugard: les promoteurs déboutés par le Tribunal fédéral
Sylvie Genoud Jungo
- 42** Le projet de la BCU menace le patrimoine de l'Albertinum
Stéphanie Buchs
- 44** Interview de Enrico Slongo
Soutien du Service de la culture
- 45** Un petit air de Las Vegas
- 46** «Fleur de Morat», un projet immobilier colossal
- 47** Expo et À lire
- 48** Invitation à la 55^e assemblée générale de PRO FRIBOURG

ARBRES

Quand la nature devient spectaculaire

Stéphanie **Buchs**

Photos: Pascal **Marguerat**



Pascal Marguerat, passionné d'arbres, offre à PRO FRIBOURG sa sélection de spécimens remarquables qui vivent dans notre canton. Il s'agit bien de coups de cœur et non pas d'une liste exhaustive. Du ressort des communes, la protection des arbres n'est pas une priorité.



Fort comme un chêne, fidèle comme un tilleul, libre et indépendant comme un érable... Symboles marquant notre imaginaire et participant à la construction de notre inconscient collectif, les arbres font partie intégrante de l'histoire de l'humanité. La mythologie, la religion et les contes donnent d'ailleurs une place prépondérante aux arbres, leur attribuant même des rôles protecteurs comme dans la symbolique celtique. Alors que les rameaux d'olivier rappellent immédiatement la paix, les cyprès sont plutôt associés aux cimetières. Au-delà de cette image, PRO FRIBOURG vous propose de partir à la rencontre concrète de spécimens particuliers qui vivent en terre fribourgeoise. Pascal Marguerat, cartographe de formation et passionné d'arbres remarquables a sillonné le canton à la recherche d'individus à présenter dans ce cahier. Ce dossier n'a pas pour ambition de vous proposer une liste exhaustive, mais bien des coups de cœur qui pourraient peut-être sensibiliser nos autorités et les propriétaires à notre patrimoine dendrologique. L'âge d'un arbre ne pouvant être confirmé que grâce à une coupe qui permet d'analyser ses sillons, les âges indiqués dans ce dossier sont évalués ou, pour certains vieux spécimens, interprétés en fonction de sources historiques.

Les arbres sont aujourd'hui menacés de toute part, par le béton et les tailles excessives (lire p. 32) en milieu urbain, mais aussi par les promesses de densification des vergers et des jardins dans nos villages que la nouvelle loi suisse sur l'aménagement du territoire permet.

Le magnifique chêne près de Bundtels à Guin.

Début d'inventaire

Le sort des arbres qui n'appartiennent pas à une forêt dépend du bon vouloir des communes. Le législateur a en effet choisi de donner beaucoup de pouvoir aux communes en matière de protection des arbres et des haies. Le Grand Conseil avait refusé le concept de gestion cantonale de la protection des arbres hors forêts. Mais quelle est la marge de manœuvre du canton dans le domaine? Au Service des forêts et de la faune*, Willy Eyer, chef du secteur Protection contre les dangers naturels, précise tout d'abord qu'un inventaire des arbres spectaculaires a été lancé à l'interne du Service: «Nous avons demandé aux forestiers de triage d'annoncer les arbres exceptionnels à l'aide d'un formulaire. Nous aimerions répertorier une centaine d'arbres. Si



on arrive à en avoir un par commune, ce serait encore mieux.» Il avoue toutefois ne pas disposer des ressources nécessaires pour se lancer dans un inventaire exhaustif.

En 2005, une stagiaire géographe au sein du service avait amorcé cette tâche. «C'était une démarche davantage ludique, et moins scientifique», précise Willy Eyer. Le résultat est en constante évolution et disponible sur le portail cartographique du canton (www.map.geo.fr.ch, thème «forêt») ainsi que sur le site internet de l'État de Fribourg: une vingtaine d'individus spectaculaires y sont présentés. Du Gringalet au Protecteur, en passant par le Grossvater ou encore le Boiteux, chaque spécimen a été baptisé. Les données ont été mises à jour en mai 2018. «Nous devons également veiller à ne pas créer un tourisme de masse lié aux arbres spéciaux», ajoute encore Willy Eyer. A noter également que le Service des forêts invite les propriétaires forestiers à être attentifs à la qualité de leurs arbres.

Manque de ressources

Du côté du Service de la nature et du paysage*, Chantal Baudassé, collaboratrice scientifique, explique également qu'au-

cun inventaire exhaustif d'arbres spectaculaires n'a

été effectué. «La protection des arbres étant surtout du ressort des communes, notre marge de manœuvre est limitée», précise-t-elle. «Nous collaborons avec les communes. En 2014, par exemple, nous avons mené une grosse campagne d'information sur le soin et l'entretien des arbres. On se rend compte que c'est compliqué pour certaines communes qui n'ont souvent pas les ressources et les compétences nécessaires.»

Des solutions pour Fribourg

Ce sont donc les communes qui édictent les règles de protection. Notre mouvement regrette que Fribourg ne montre pas l'exemple en la matière, contrairement à certaines capitales cantonales romandes comme Lausanne ou Genève qui ont compris l'importance de notre patrimoine dendrologique. Dans son nouveau Plan d'aménagement local (PAL) mis à l'enquête en décembre, Fribourg n'exige une autorisation d'abattage que pour les arbres dont la circonférence dépasse 65 cm, ce qui représente une règle moins sévère que dans le PAL datant de 1992... Nous regrettons surtout qu'il n'y ait pas de

Des érables sycomores au Lac Noir.



distinction entre les espèces et que la durée de vie et de croissance ne soit pas prise en compte. Dans notre opposition à ce nouveau PAL (lire p. 34), nous avons consacré un chapitre à cette problématique, proposant même à la ville deux solutions: soit la protection de tous les arbres hors forêt (comme la ville de Lausanne), soit en réduisant à 45 cm à une hauteur de un mètre du sol la circonférence maximale qui ne nécessite pas d'autorisation (comme la ville de Genève). Pour que nos futures générations puissent encore admirer des arbres remarquables, il faut tout mettre en œuvre pour leur laisser une chance d'atteindre un âge certain!

*Pour rappel, le Service de la nature et du paysage rejoint le Service des forêts et de la faune le 1^{er} avril 2019 pour former le nouveau Service des forêts et de la nature.

Les pives d'un cyprès chauve à Meyrier.



LES FEUILLUS

Un sujet exceptionnel à Treyvaux

L'orme de montagne des Monts de Treyvaux. Les ormes furent avec les chênes et les tilleuls, les arbres les plus imposants d'Europe. Malheureusement, les ormes d'Europe et d'Amérique furent décimés dès les années 1930 par des vagues successives de graphiose de l'orme, un champignon mortel. C'est pourquoi les ormes âgés sont une vraie rareté. C'est le cas de notre exceptionnel sujet de 5m90 de tour de taille, probablement planté après la construction de la belle vieille ferme attenante en 1799.

Le platane de Meyrier. Espèce venant d'Asie, emblématique du sud de l'Europe, on retrouve plusieurs beaux platanes autour du lac de Morat. Situé sur une terrasse dans un parc privé, cet énorme sujet isolé (6m20 de circonférence) étale son ombre fraîche, offrant à l'endroit des petits airs de côte d'Azur et de Provence.

Le noyer de Villars-sur-Marly. Au centre de ce charmant village, comme coupé du temps, se trouve parmi les chênes, les saules pleureurs et les tilleuls, un magnifique noyer (3m50 de circonférence) tout moussu. Vénérée par les Grecs et les Romains, cette espèce s'est propagée à travers toute l'Europe grâce à la récolte de ses fruits qui étaient alors considérés comme divins.

Les saules blancs de Vuisternens-devant-Romont. Arbres emblématiques longeant les cours d'eau et les rivages, ils sont réputés pour leurs rameaux utilisés en vannerie et leurs propriétés médicinales. A croissance rapide et utilisation intensive, les spécimens âgés ne sont pas très fréquents. Mais à la sortie de Vuisternens, on trouve quatre beaux sujets âgés longeant un charmant petit ruisseau.

Le charme d'Ueberstorf. Situé dans le parc du château, ce vieux charme fut planté probablement après la réfection des jardins au début du XIX^e siècle. Utilisés pour leur bois très dur et supportant assez bien les fortes coupes, les charmes sont souvent plantés pour former des haies. Pourtant, poussant librement, ils peuvent égale-

ment atteindre de belles tailles et étaler leurs branches jusqu'au sol. Chez les spécimens âgés, l'écorce se plisse et leurs donne parfois un aspect fantasmagorique.

Le châtaignier de Seedorf. Affectionnant particulièrement les climats doux, le châtaignier se retrouve en Suisse plutôt au sud des Alpes où il peut atteindre un âge vénérable et d'imposantes dimensions. Le Tessin accueille les plus gros et plus vieux individus de Suisse. Jadis importante source de nourriture par ses fruits, il fut intensément utilisé jusqu'au XIX^e siècle. Plutôt rare dans le canton de Fribourg, ce beau châtaignier (4m70 de circonférence) un peu vieillissant, se trouve sur les hauts du château à la lisière de la forêt, bien exposé au soleil et bien protégé de la bise. PASCAL MARGUERAT



L'orme de montagne des Monts de Treyvaux



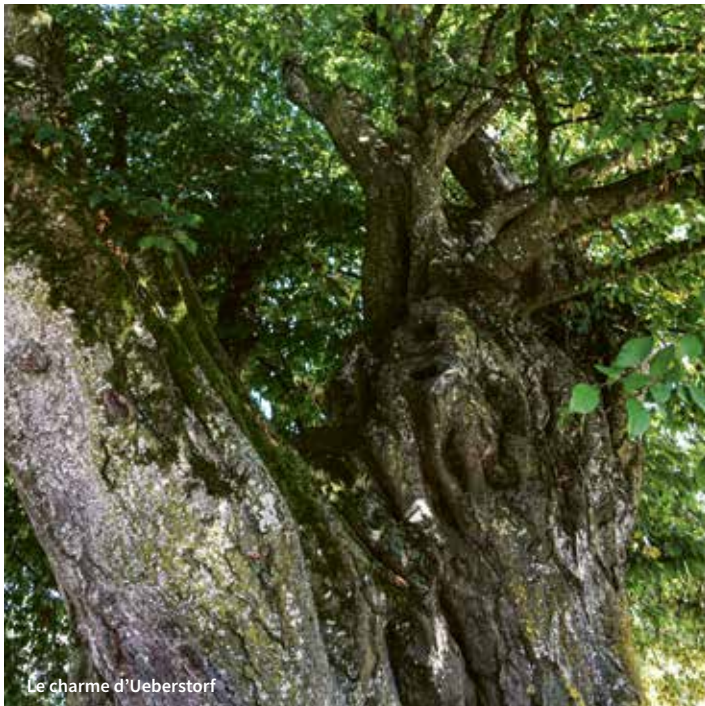
Le châtaigner de Seedorf



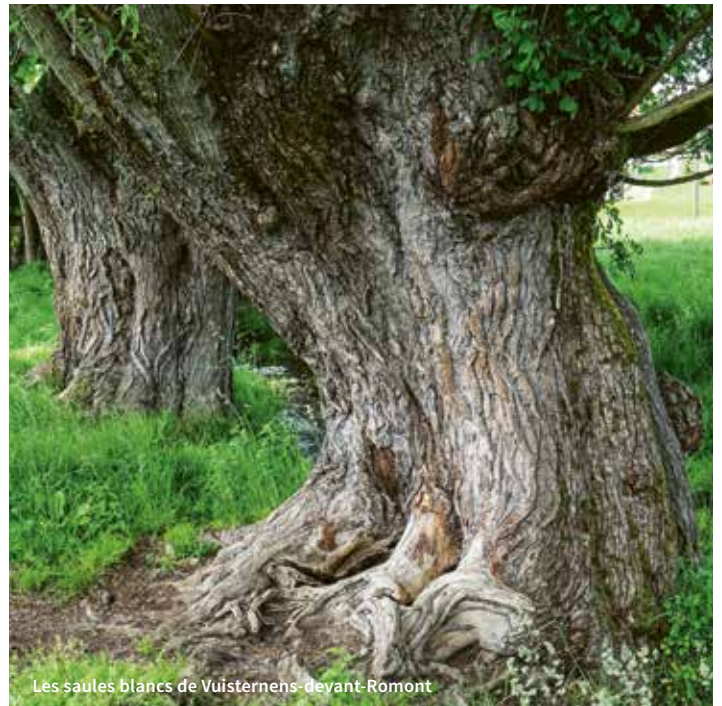
Le noyer de Villars-sur-Marly



Le platane de Meyrier



Le charme d'Ueberstorf



Les saules blancs de Vuisternens-devant-Romont

LES CONIFÈRES

Une rareté à Ueberstorf

L'if d'Ueberstorf. Situé sur le haut du village, en bordure des champs cultivés, ce magnifique if est un véritable survivant. La toxicité du feuillage et des baies pour le bétail a poussé l'homme, dès le Moyen Âge, à éliminer l'if des champs et pâturages, ne subsistant plus à l'état naturel, que dans les forêts sombres et escarpées. Ce sujet âgé (env. 250 ans et plus de 4m de circonférence), isolé en plein champs, est donc une rareté. Ses branches basses ont été coupées afin de pouvoir circuler autour avec les machines.

Le cyprès chauve de Meyrier. Aimant les terrains très humides ou inondables et très souvent entouré de curieuses excroissances racinaires, le cyprès chauve nous est venu de Louisiane au XVII^e siècle. Ce n'est donc pas étonnant de le trouver tout au bord du lac de Morat, donnant un petit air de bayou à la rive. Espèce de conifère à feuilles caduques, il se pare de magnifiques couleurs cuivrées en automne.

Les sapins Douglas d'Ecuvillens. Espèce de la côte occidentale nord-américaine, il est introduit en Europe pour le reboisement, grâce à sa pousse rapide et son bois de qualité. Planté il y a environ 150 ans, quelques magnifiques sujets se dressent toujours dans le bois de Cornard, au-dessus de l'aérodrome. Le plus imposant est malheureusement mort desséché, mais toujours debout. Heureusement, plusieurs spécimens allant presque jusqu'à 5 mètres de circonférence se dressent encore fièrement aux alentours proches.

Le cèdre de Fribourg. Ces magnifiques arbres venant du pourtour méditerranéen (Liban et Atlas) ont beaucoup été introduit à partir du XVII^e siècle, surtout comme arbre d'ornement dans les parcs des châteaux et des maisons de maître. Dans le canton de Fribourg, le phénomène a été moins marqué, mais on trouve cependant un très beau centenaire de l'Atlas, près du Guintzet à l'avenue Jean-Paul II.

Le séquoia géant de Vuisternens-devant-Romont. Originnaire de la côte ouest-américaine et également introduit comme arbre d'or-

nement dès la fin du XVIII^e siècle, ces arbres splendides atteignent rapidement des tailles impressionnantes, en restant pourtant bien en dessous de celles de leurs terres d'origine. On en trouve un peu partout dans le canton, comme ici, celui de Vuisternens. Planté vers 1890 près du château (actuellement l'administration communale), il atteint une circonférence de 8m50. Ce n'est cependant pas le plus gros du canton, ce record revenant au Séquoia du chemin du Mettetlet sur la commune de Granges-Paccot. Malheureusement condamné à être abattu, il n'a pas fait le poids, malgré ces 10m de circonférence, contre les espèces sonnantes et rébuchantes d'un projet immobilier!! A quand une protection sérieuse de ces monuments vivants?

Les sapins blancs du Plasselbschlund. Le sapin blanc, arbre emblématique de nos forêts de montagnes, peut atteindre de belles dimensions si nous le laissons vivre en paix. De forme conique et élancée en forêt, il peut s'étaler lorsqu'il est isolé. Certains spécimens âgés peuvent même prendre la forme de «candélabres» avec plusieurs pointes. C'est le cas de notre sujet tout au bord de la route du Plasselbschlund, qui a dû être un des plus gros d'Europe (7m70 de tour de taille) avant de subir la loi de la nature et des tempêtes qui l'on amputé de ses plus grosses pointes. Deux d'entre elles ayant toutefois résisté aux assauts du climat, les rêves de sa splendeur impressionnent encore. PASCAL MARGUERAT



L'if d'Ueberstorf



Le séquoia géant de Vuisternens-devant-Romont



Les sapins Douglas d'Ecuvillens



Le cèdre de Fribourg



Le cyprès chauve de Meyrier



Les sapins blancs du Plasselschlund



LES CHÊNES

Un symbole de force et de résistance

Arbre sacré, le chêne était vénéré chez les Celtes, les Grecs, les Romains, les Germains. Puis on le rabaisse, on le dénigre, le faisant passer pour l'arbre du diable et des sorcières lors de la christianisation. Mais malgré les croyances et les superstitions, il est toujours resté dans l'imaginaire, l'arbre fort, solide, profondément enraciné et qui impose le respect. Là où les autres plient, le chêne résiste.

Plusieurs variétés occupent nos contrées, cependant c'est le chêne pédonculé qui est l'espèce emblématique de nos forêts et de nos campagnes fribourgeoises. D'une pousse relativement lente, il peut atteindre une longévité certaine. Très utilisé pour son bois de grande valeur, dense et dur, il fut également cultivé au Moyen Âge pour ses gros glands, nourrissant les porcs et parfois aussi les hommes.

Le magnifique chêne près de Bundtels (Guin). Fut-il planté pour garder l'entrée du chemin du château de Vogelshus? En tous cas il ne passe pas inaperçu par sa circonférence de presque 7 mètres et son port remarquable.

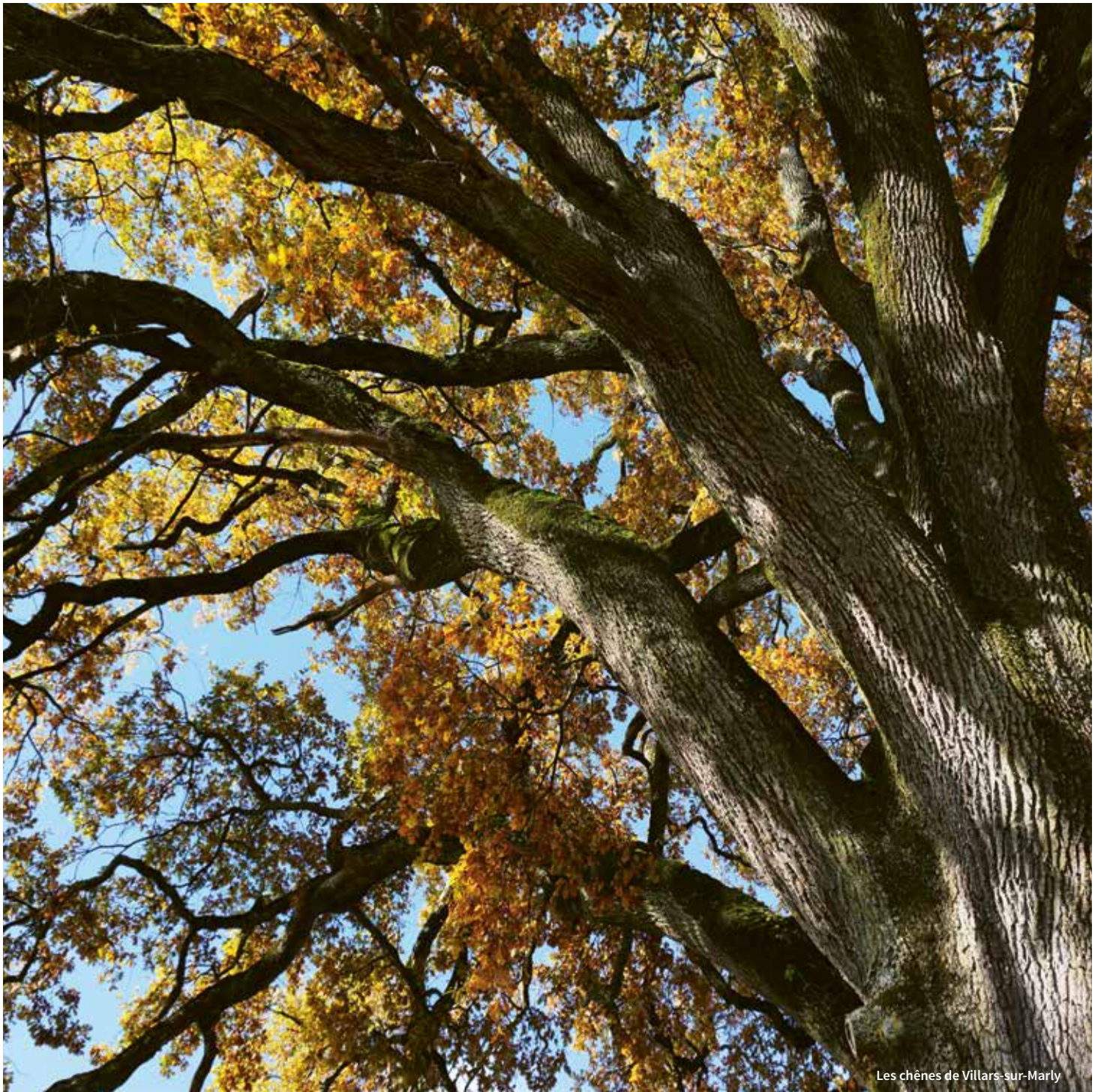
Le gros chêne de Salvenach. Bien visible au bord de la route cantonale à l'entrée sud du village, ce splendide chêne massif, en impose par sa prestance.

Les chênes de Villars-sur-Marly. Venant de Marly, le chemin menant au village est bordé de très beaux chênes, dont au moins trois dépassent les 5 mètres de circonférence.

Les chênes de la combe de La Mionna près de Fiaugères. Dans cette petite combe se situent au moins quatre chênes d'âge et de taille respectables. Le plus vieux, au coin d'un chalet d'alpage, peut-être foudroyé, a perdu une énorme branche encore visible à son pied. Sa circonférence est cependant encore de plus de 5 mètres ce qui nous laisse imaginer sa taille et sa prestance au temps de sa splendeur.

Les chênes de Wallenried. Sur la colline surplombant le château, se dressent deux beaux chênes sur les pâturages. Sur l'un, lui aussi probablement foudroyé, court une grosse balafre.

Le chêne de la Poya (Fribourg). Ayant passé sa jeunesse en rase campagne, l'urbanisation des hommes l'a rattrapé. Se dressant entre la ligne de chemin de fer, la patinoire et le stade de foot, il offre encore fièrement son ombre fraîche aux passants qui attendent le bus. PASCAL MARGUERAT



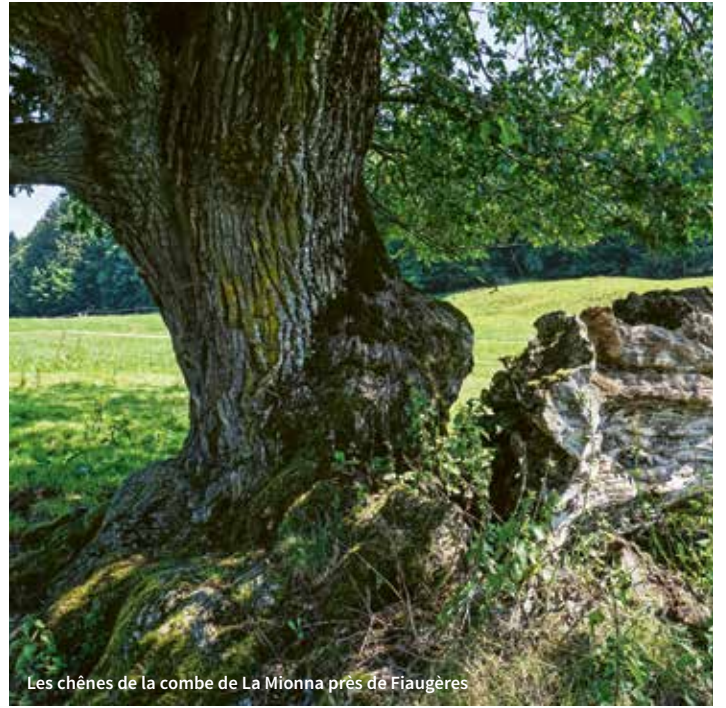
Les chênes de Villars-sur-Marly



Les chênes de Wallenried



Chênes près de Bundtels (Guin)



Les chênes de la combe de La Mionna près de Fiaugères



Le gros chêne de Salvenach



Le chêne de la Poya (Fribourg)



LES TILLEULS

Coup de projecteur sur Broc

Comme le chêne, le tilleul est caractéristique de nos régions et peut atteindre un âge et des dimensions impressionnantes. Les individus vieillissants présentent souvent un tronc ou des branches creuses. Avec sa capacité à se régénérer, il a aussi été sujet de culte, car symbole de fertilité, d'amour, de sécurité, de paix, et de prospérité. Le tilleul, parfois appelé l'arbre des Chrétiens, fut fréquemment planté (et souvent par paire) devant les églises, les couvents, les châteaux ou les fermes.

On le plantait aussi pour célébrer des victoires comme celle des confédérés sur le Duc de Bourgogne en 1476. Un messager venant de Morat, apporta la nouvelle à Fribourg, amenant aussi un rameau de tilleul arraché sur le champ de bataille. Celui-ci fut planté en face de l'hôtel de ville, où il grandit et vécut paisiblement plus de 500 ans jusqu'en 1983. Date à laquelle il fut victime d'un accident de la circulation. Une bouture y fut prélevée et replantée à quelques mètres de son premier emplacement.

Admirez les tilleuls au printemps, avec leurs milliers de fleurs odorantes, ils sont un véritable enchantement pour les sens.

Le tilleul des Gîtes à Broc. Dans cette jolie vallée de la Jogne, bordant les pâturages, avec ses racines qui s'étalent et son vieux tronc torturé de plus de 7 mètres de circonférence, s'élève peut-être le plus gros tilleul du canton.

Le tilleul de l'Auberge à Broc (fabrique). Donnant son nom à l'auberge voisine, ce gros tilleul, trônant sur une petite terrasse rehaussée, est lui aussi en partie creux.

Le tilleul de notre Dame des Marches à Broc. Planté lors de la réfection de la chapelle des Marches, ce magnifique tilleul de presque 300 ans, dresse vers le ciel ses énormes branches, comme pour une prière.

Le tilleul d'Estavayer-le-Lac. Planté sur la Place de Moudon (une grande terrasse publique en bordure du vieux bourg), il est en grosse

partie creux, soutenu par des racines adventives poussant en son centre. Il est probablement l'un des plus vieux du canton. Selon Daniel de Raemy, collaborateur au Service cantonal des biens culturels, qui prépare pour 2020 le tome 6 de la publication *Monuments d'art et d'histoire* qui sera consacré à Estavayer-le-Lac, «les sources citent pour la première fois un tilleul en 1563 sur la place de Moudon». Selon ses recherches «la plantation est postérieure à 1530».

Le tilleul de Zumholz. Protégeant la belle ferme voisine, ce splendide tilleul massif au tronc court, étale ses énormes branches à la ronde.

Les tilleuls de la chapelle de Gruyères. Souvent rabattus, ces deux beaux tilleuls sont plus massifs mais moins haut et étalés que ceux de l'église de Cormondes. Ces derniers étant plantés en allée jusqu'à la ferme voisine. PASCAL MARGUERAT / SB



Le tilleul de notre Dame des Marches à Broc



Le tilleul de l'auberge à Broc (fabrique)



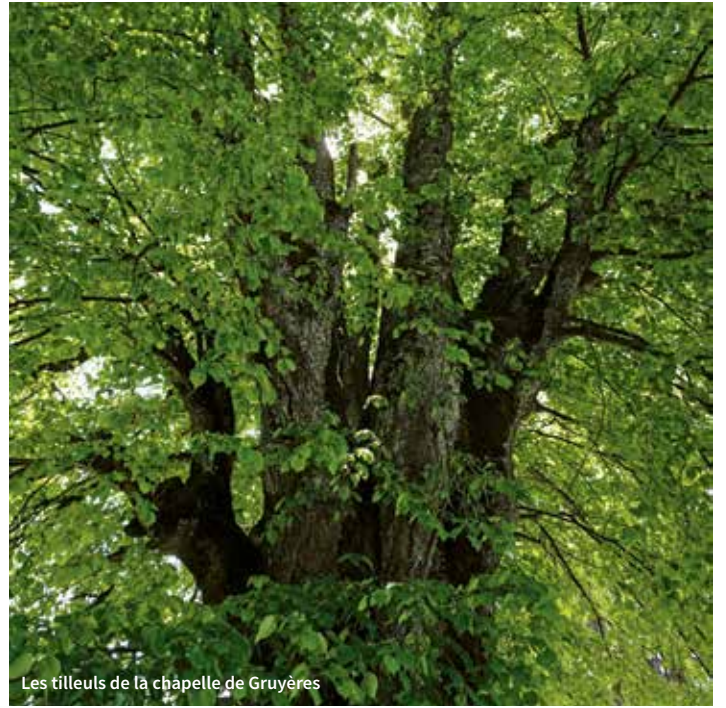
Le tilleul des Gîtes à Broc



Le tilleul de Zumholz



Le tilleul de Zumholz



Les tilleuls de la chapelle de Gruyères



Le tilleul d'Estavayer-le-Lac

LE HÊTRE (OU FOYARD)

L'essence de nos forêts

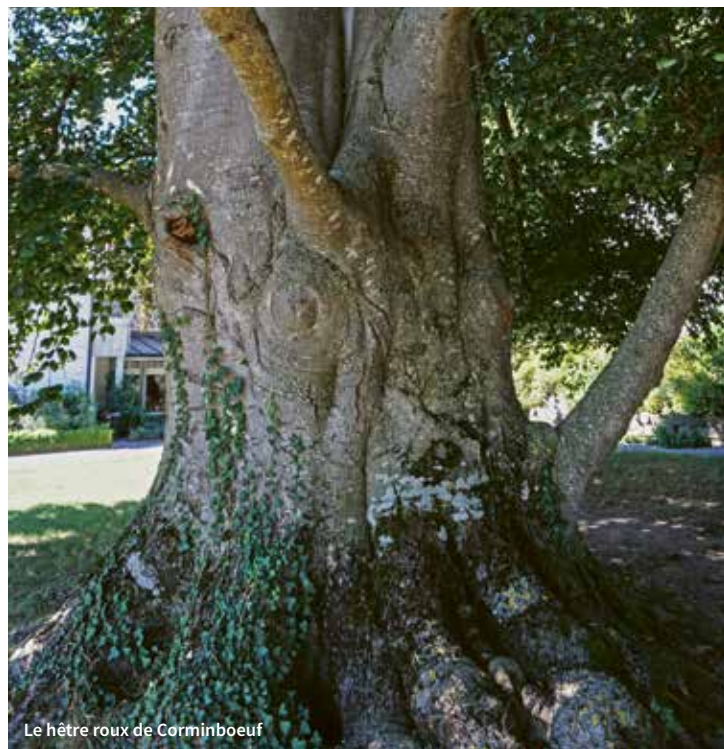
Qualifié parfois de «mère des forêts», le hêtre est l'essence même de nos bois. Les foyards aiment notre climat humide et frais. Parfait aussi pour nos contrées montagneuses, puisqu'ils ne dédaignent pas l'altitude. On les croise donc aussi fréquemment dans les Préalpes et le Jura où ils prennent souvent une allure de bouquet «multi-cônes». Leur écorce est grise et lisse mais peut se craqueler lorsqu'ils atteignent un âge avancé. Le cultivar roux (ou pourpre) se retrouve souvent planté dans les grands parcs et jardins des châteaux et maisons de maître dès le XVII^e siècle, avec souvent un port remarquable, car laissé libre et isolé.

Le hêtre des Tourbières (entre Porsel et Fiaugères). Ce spécimen magnifique au port forestier et au tronc moussu et torsadé, grimpe à l'assaut de la lumière, se divisant en neuf grosses branches pour mieux la capter.

Le hêtre d'altitude de Feyersaga (Plasselbschlund). Ce bel individu isolé dans son pâturage, au port bien proportionné, avec son tronc massif de plus de 4 mètres de circonférence, résiste aux hivers rigoureux depuis certainement plusieurs siècles.

Le hêtre de la forêt de Galm. A la croisée des chemins, à l'Est de Salvenach, ce hêtre splendide (5m de circonférence) montre un port mi-forestier mi-étalé. Ses congénères croissant au-delà des chemins, l'ont laissé bénéficier de plus d'espace pour s'étaler.

Le hêtre roux de Corminboeuf. Dans un beau parc privé, se situe ce hêtre pourpre qui a pu s'élever librement au côté de son frère maintenant disparu. Son port majestueux, son tronc large (5m20) et élancé, et son feuillage magnifiquement coloré, en font l'un des plus beaux du canton. PASCAL MARGUERAT



Le hêtre roux de Corminboeuf



Le hêtre roux de Corminboeuf



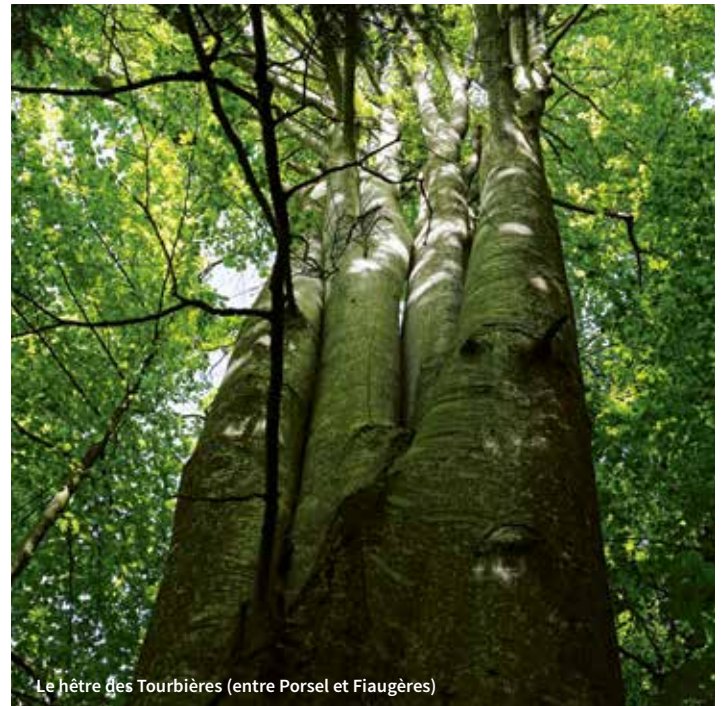
Le hêtre de la forêt de Galm



Le hêtre des Tourbières (entre Porsel et Fiaugères)



Le hêtre d'altitude de Feyersaga (Plasselbschlund)



Le hêtre des Tourbières (entre Porsel et Fiaugères)

LES ÉRABLES SYCOMORES

Un petit air de conte de fées

Cette espèce aime la lumière et n'a pas peur de l'altitude, où elle s'y retrouve donc souvent à l'aise. Par son système racinaire très développé, l'érable sycomore résiste bien aux chutes de pierres et aux avalanches. Apprécié sur les alpages où il fut souvent planté près des chalets, ses feuilles étaient utilisées comme litière pour le bétail. Son écorce écaillée et colorée ainsi que la forme de ses feuilles le font un peu ressembler au platane. Pouvant atteindre un âge avancé et de belles proportions, ils font partie des espèces les plus impressionnantes de notre pays. Souvent couverte de mousse et de lichen, cette essence pose un décor quasi fantastique. On s'attend presque à voir surgir quelques fées ou lutins!

L'érable des Prés d'Albeuve. Sur ce charmant petit plateau à flanc de coteaux se trouvent plusieurs jolis érables. Au coin d'un ancien chalet d'alpage s'élève très haut ce magnifique sujet (5m20 de circonférence) apportant son ombre aux troupeaux alentour.

Les érables du Breccaschlund (Lac Noir). La région du Lac Noir est un vrai petit paradis pour les amateurs d'érables sycomores. Le vallon de la Brecca particulièrement. Une bonne dizaine de magnifiques sujets âgés, dont certains de plus de 5m de circonférence, s'observent facilement lors d'une petite randonnée.

L'érable des Gîtes (Broc). Sur le versant sud de la vallée de la Jogne, au milieu d'un pâturage escarpé se dresse à quelques centaines de mètres de notre plus gros tilleul (lire p. 20), un magnifique érable sycomore. Sous son feuillage protecteur, étalé à souhait, y pousse même un petit frêne, tout frêle en comparaison. PASCAL MARGUERAT





Érable des Prés d'Albeuve



Érable des Gîtes (Broc)



Érable du Breccaschlund (Lac Noir)

Taille en milieu urbain: histoire d'une action contre-nature

Caroline **Bruegger** avec le concours de Philippe **Troyon**, architecte paysagiste

Est-il nécessaire de tailler un arbre? En a-t-il réellement besoin? Qu'est-ce qui motive la taille de nos arbres d'avenues? En cette fin d'hiver où les échelles de nos cantonniers ont poussé comme des champignons sous les arbres de nos avenues, c'est l'occasion de faire un tour d'horizon de la question.

Sans la présence de l'homme, l'arbre n'a bien évidemment pas besoin d'être taillé et développe toutes les stratégies de protection pour s'élever solidement. Sa durée de vie est principalement déterminée par son essence mais aussi par les phénomènes naturels tels que la foudre, les tempêtes, les maladies et ravageurs. Son écorce est sa principale protection contre les attaques extérieures et si elle n'est pas abimée, l'arbre peut vivre très longtemps car il ne connaît pas (comme l'homme) le vieillissement des cellules.

L'homme, en grand conquérant, s'est approprié la nature. Il a inventé la taille des arbres pour les maîtriser et les plier à ses besoins. D'abord par souci économique, pour stimuler la production de fleurs, de fruits, de bois de feu, ou alors pour limiter les déchets

de branches et de feuilles. Puis par mode et choix esthétiques. Malheureusement, il n'a pas pris la peine de comprendre le vivant avant de lui imposer ses règles et les arbres paient cher sa méconnaissance de la physiologie des végétaux.

L'arbre est avant tout une véritable usine qui absorbe du CO² et rejette de l'oxygène par ses feuilles d'où l'importance de ne pas diminuer sa masse foliaire. Ce processus favorise la diminution de la pollution en ville. De plus, il transpire environ 70 litres d'eau par jour et en ajoutant son ombre portée, il participe à une atmosphère fraîche et agréable en période de canicule, phénomène récurrent depuis quelques années et qui promet de s'amplifier. C'est un être vivant complexe qui vit, respire, s'alimente, communique, se reproduit, souffre, se soigne et



Pro Fribourg | CB

meurt. L'arbre est aussi un hôte: d'innombrables espèces y vivent en symbiose et peuplent ce biotope qui regroupe autant des mycéliums dans ses racines que des nids d'oiseaux dans sa couronne, sans oublier la multitude d'insectes. Il contribue ainsi à la biodiversité. Dans le contexte urbain, l'arbre n'a plus de fonction économique, il devient lien social, élément structurant de l'architecture de la ville, dépolluant et régulateur d'atmosphère, relais faunistique; il ne produit pas, il offre.

Cercle viscieux dispendieux

Pour tous ses bienfaits, on serait enclin à penser qu'il fasse l'objet de toutes les attentions. Hélas, il est encore trop souvent considéré comme du mobilier urbain ou simplement décoratif. Lorsqu'on observe le résultat de la taille, au mieux, il ne reste

que les charpentières et le houppier a quasiment disparu, le développement est alors stoppé. Au pire, c'est un émondage brutal qui les fait ressembler à des portemanteaux et qui scelle leur destin. En effet, l'humidité pénètre dans les blessures trop importantes, les champignons lignivores s'installent et l'arbre est rongé de l'intérieur. En quelques années, sa structure aura disparu, il se fragilisera et deviendra «dangereux».

Cette taille crée un cercle vicieux dispendieux, irréversible et enlaidira le sujet. Il n'aura plus jamais la chance de devenir un arbre remarquable; il perdra sa noblesse, sa dignité et sa valeur patrimoniale. Dès lors, il est condamné à moyen terme à un abattage sanitaire et sécuritaire. Économiquement, c'est un gaspillage, écologiquement, un gâchis. Au moment d'écrire ces

lignes, la ville de Fribourg diffuse un communiqué qui confirme malheureusement cette théorie, annonçant l'abat-tage d'un arbre spectaculaire: «Le «tilleul de Torry» est un arbre plus que centenaire, situé sur la colline du même nom. A une époque, il a été taillé trop sévèrement, ce qui a permis à la pourriture de s'installer progressivement.» Quelques lignes plus bas, les autorités précisent: «Diverses mesures de protection ont été prises pour permettre à l'arbre de passer quelques années paisibles. Malheureusement, en 2018, les fortes pluies et le vent ont cassé la moitié de sa couronne. Pour des raisons de sécurité, il n'est plus possible de

Alors qu'il est officiellement admis que le tilleul centenaire de Torry est condamné à cause des tailles trop sévères qu'il a subit, les communes et les privés continuent de s'acharner sur les arbres années après années.



panser cette énorme blessure. Une demande d'abattage, ainsi qu'une demande de dérogation aux mesures de protection des boisements hors-forêt, ont donc été déposées le 28 juin 2018.»

Pourtant ce vieux tilleul ne met personne en danger. Par exemple, il pourrait devenir l'hôte de la Scintillante rutilante, un coléoptère strictement lié aux tilleuls vieux et affaiblis. La Scintillante, espèce menacée, est protégée en Suisse. Dès lors, il suffirait de clôturer le périmètre à risque, comme cela se fait en ville de Neuchâtel ou Lausanne, de planter un jeune à ses côtés et le laisser finir sa vie tranquillement. Ainsi nous pourrions être fier de conserver ce monument.

Pour sauvegarder les arbres et les avantages qu'ils nous apportent, il est grand

temps de les considérer comme des êtres vivants et de leur accorder tout le soin qui leur est dû. L'idéal sera que, dorénavant que toutes tailles soient légitimées et soumises à autorisations, comme par exemple pour l'installation d'un Velux, et que le travail soit confié à des professionnels agréés et reconnus, sous peine d'amendes. Que les émondages soient sanctionnés et les abattements sauvages systématiquement compensés par la replantation au même stade de développement.

Alors seulement, il sera possible d'espérer qu'un jour l'arbre retrouve sa juste place dans nos esprits, dans nos cœurs et dans ce monde.

Galerie des horreurs avec des exemples d'émondages brutaux. De telles pratiques ne devraient pas exister!

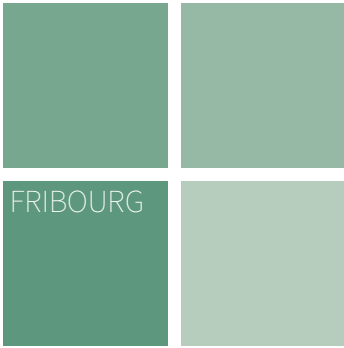
- 1 et 2. Commune de Granges-Paccot à côté du cimetière.
3. Commune de Givisiez, terrain privé.
4. Commune de Fribourg, terrain privé; émondage brutal le long d'un chemin. Tous les arbres y ont subi le même sort.
5. Commune de Guin, terrain privé. Rien ne justifie un émondage aussi sévère en bordure de zone agricole.

Non-assistance à biodiversité en danger

Les tailles sévères, les abattements et le nettoyage systématique des sols en ville comme en campagne contribuent à l'appauvrissement de la biodiversité. Des gestes qui nous rendent complices du désastre qui est en marche, tant concernant la diminution massive des espèces que le réchauffement climatique. Il est de la responsabilité de nos élus de prendre les décisions adéquates voire dicter des lois contraignantes sur la protection des arbres dans le domaine public et privé. En attendant, il est aussi de la responsabilité de chacun de traiter nos arbres avec respect en les laissant se développer dans toute leur splendeur et leur utilité qui n'est plus à prouver. CB



Toutes les photos de l'article: Pro-Fribourg | CB



Le Plan d'aménagement local: un enjeu pour l'avenir

Sylvie **Genoud Jungo** et Stéphanie **Buchs**



La mise à l'enquête du PAL de notre capitale a pris fin le 17 décembre 2018. Notre comité n'a pas ménagé ses efforts pour analyser ce document qui sera un outil essentiel pour dessiner l'avenir de Fribourg. Résultat: PRO FRIBOURG a déposé une opposition qui propose plusieurs corrections et relève quelques défauts et incohérences.



Après des années de gestation, le Plan d'aménagement local de la ville de Fribourg a atteint une étape importante, celle de la mise à l'enquête. Après une analyse approfondie, notre mouvement a déposé une opposition qui propose plusieurs corrections et relève quelques défauts et incohérences. Une fois les recours analysés par la Ville, ce sera au Service des Constructions et de l'aménagement du canton de Fribourg (SeCA) de se prononcer. Un chemin qui risque de se prolonger, mais qui, nous l'espérons, permettra d'aboutir à un outil de qualité pour le développement de Fribourg. Les séances de conciliation sont prévues ce printemps.

Depuis plusieurs années, PRO FRIBOURG s'engage dans ce dossier grâce à la voix de son président au sein de la Commission consultative du patrimoine. En 2014, la Direction de l'aménagement et des constructions (DAEC) rejette la première mouture du PAL. La Commission et le Service des biens culturels redoublent alors d'efforts pour introduire des mesures de protection efficaces pour les quartiers contemporains (XIX^e et XX^e siècles) de la ville et consolider les protections de la vieille ville. L'interdiction des capteurs solaires en Zone de ville I est confirmée, une mesure inscrite

aujourd'hui dans la version du PAL présentée aux citoyens. Globalement, l'aboutissement de ce travail permet une protection du site élevée, tout en excluant l'idée d'une ville ancienne figée, des modifications de bâtiments protégés restant toutefois autorisées. Dans ce nouveau document, la création des Zones résidentielles protégées I et II est une bonne initiative pour le patrimoine, car elle permet la conservation du caractère esthétique, artistique et paysager de quelques ensembles de la première moitié du XX^e siècle (Gambach, Vignettaz, Cité des Alpes).

Attention aux sites protégés!

En matière de patrimoine, nous avons relevé un problème essentiel: le Plan d'affectation des zones ne tient pas systématiquement compte de l'Inventaire ISOS (l'Inventaire fédéral des sites à protéger en Suisse). C'est pourtant une tâche de la commune que de transposer les inventaires fédéraux dans les outils d'aménagement local, selon la Directive du Plan directeur cantonal: «Les communes mettent sous protection et veillent à l'application des objectifs et des mesures de sauvegarde définis par L'ISOS dans leur plan d'aménagement local» (PDCant, Section C, fiche T115, 2.10.2018). Le quartier des Grenadiers (Jura)



éditions-berra.ch

Concilier patrimoine et densification, un défi que doit relever le nouveau PAL.

Page de droite: Le quartier du Schenberg doit conserver ses zones de verdure.

par exemple, relevé à l'ISOS en tant que site d'importance nationale, n'est pas protégé dans cette nouvelle version du PAL. Un autre problème relevé est l'affaiblissement de la Commission consultative du patrimoine. Nous demandons à ce qu'elle conserve ses moyens d'action, y compris pour les bâtiments hors zone de ville I et II. A l'instar de Berne, La Chaux-de-Fonds ou encore Lausanne, nous demandons à la ville de se doter d'un poste de Conservateur-trice du patrimoine ou délégué-e à la protection du patrimoine bâti afin de renforcer les compétences internes de l'administration.

Au sujet du Plan de protection du site, notre opposition souligne et relève quelques points et incohérences qui, nous l'espérons pourront être réglés rapidement. Sinon, les aspects fondamentaux sont à notre sens, bien définis.

Les membres du comité ont analysé le PAL d'une manière globale, fidèles aux buts de l'association fixés il y a plus de 50 ans, – *de promouvoir une Cité tournée vers l'avenir dans la fidélité de son passé, en prenant la défense du patrimoine historique et artistique, de mener une action civique pour la défense du cadre de vie, la*

protection de l'environnement et de militer pour un aménagement, une architecture et un urbanisme de qualité –. Ils ont analysé avec attention les divers plans d'affectation.

Densification mal cadrée

Le plan d'affectation des zones prévoit la densification et le développement de plusieurs quartiers, en élevant l'indice de construction et la hauteur des bâtiments. On compte vingt périmètres régis par des Plans d'aménagement de détail (PAD) – certains ne sont pourtant pour l'heure par encore en vigueur car sujets à des oppositions – et quinze PAD en projet. Pourtant, on ne trouve aucun calcul déterminant le nombre de personnes supplémentaires que pourraient accueillir tous ces projets. Globalement, nous nous opposons aux prescriptions de la Zone de ville III, qui permettent de construire des immeubles de près de 30 mètres – ce qui représente 10 étages-, sur toute la surface du terrain sans aucune définition de la densité et contestons l'ordre contigu appliqué sans distinction à toute cette zone. Pour une ville agréable, nous estimons qu'une hauteur se situant à un rez + 6 étages au maximum permet de densifier en gardant la qualité de vie et en fournissant des conditions cadres adéquates pour la prospérité économique.



La base de réflexion du développement de la ville de Fribourg, traduite dans le document du PAL, repose sur des statistiques remises en question depuis le début des travaux de révision. En février 2016, sur proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil choisissait par votation un scénario démographique élevé. Il est pourtant aujourd'hui démontré que l'évolution démographique n'est plus aussi optimiste: elle aurait même tendance à stagner. Cette décision prise par le Grand Conseil influence la politique foncière du canton, qui incite ainsi à la construction de manière immodérée. Par effet de ricochet, les communes appliquent cette volonté politique, malheureusement sans correction. Bien que PRO FRIBOURG ne met pas en cause le principe de densification des villes, nous constatons que cette politique a poussé nos autorités à tabler sur une augmentation démographique de 11'000 habitants à l'échelle de la commune de Fribourg. Cette volonté se traduit sur le terrain de manière conséquente: élévation des indices de densification dans quasiment tous les quartiers, espaces extérieurs sacrifiés, saturation du réseau de mobilité, avec une péjoration évidente de la qualité de vie. A notre connaissance, aucun calcul ne fait le total des appartements en cours de construction et en projet, résultat auquel on ajouterait le

potentiel de densification des constructions existantes. Cet exercice permettrait d'estimer le nombre final d'habitants qu'ils pourraient accueillir (vingt PAD en vigueur et quinze à venir). Cette situation est préoccupante.

Concrètement, notre intervention vise à empêcher la mise en zone des périmètres Torry Est et Pisciculture, dont la densification est trop importante et injustifiée actuellement. Nous tentons aussi de limiter la densification des périmètres Pfaffengarten et Stadberg pour deux raisons principales: ce sont des périmètres environnants relevés à l'ISOS avec des objectifs de sauvegarde les plus élevés, très sensibles par rapport à la préservation du pourtour de la vieille-ville. Le Schœnberg, un quartier majeur de Fribourg doit à tout prix conserver ses zones de verdure et de respiration, afin que ses habitants puissent vivre en bonne harmonie.

Volet environnemental faible

Nous intervenons aussi au sujet de la protection environnementale. Nous constatons que ce volet est faible, car il ne protège pas suffisamment les arbres. Nous proposons à la ville de s'inspirer des villes de



Classée en Zone résidentielle à moyenne densité I dans le nouveau PAL, une partie de la forêt de Bertigny pourrait disparaître.

Genève et Lausanne, où la protection est plus élevée et où les règlements font une différenciation entre les espèces: les critères ne sont pas les mêmes selon la durée de vie et la vitesse de croissance et font référence à une directive concernant les travaux de taille, d'élagage et d'abattage. Nous regrettons par ailleurs que le Règlement communal d'urbanisme (RCU) ne contienne aucune référence à la perméabilité des sols, aux îlots de chaleur, à la séparation des eaux claires et usées, à la biodiversité, à des mesures favorisant la survie des oiseaux, à la pollution lumineuse. Malheureusement, ce plan se contente de protéger l'existant, sans prévoir de mesures pour améliorer la situation.

Enfin, nous intervenons aussi sur le volet des périmètres énergétiques. Imposer aux propriétaires situés sur les périmètres A et B le raccordement au chauffage à distance (CAD) n'est pas légal (cf. arrêt du Tribunal fédéral 1C-243/2017 Urteil vom 5. Februar 2018), car cela les rend dépendants du monopole imposé par la ville. Nous demandons aussi à ce que la zone de Ville I dans son intégralité ne soit pas concernée par cette mesure, car les travaux de la mise en œuvre du CAD auraient un impact trop fort sur la nature des sols et des couches archéologiques.

Autre crainte émise par notre comité: le volet mobilité se contente d'intentions sans toutefois les appliquer par des mesures concrètes qui permettraient de solutionner la problématique de la surcharge de trafic en ville.

Au final, le choix du scénario démographique élevé par le Grand Conseil en février 2016 et l'objectif du PAL de ramener 11'000 habitants supplémentaires en ville de Fribourg, se fait sans aucune exigence de qualité dans les projets. Parallèlement, on ne voit aucune mesure permettant de favoriser la création des 10'000 emplois souhaités par Fribourg. Le parc technologique de Bluefactory prévoit la création de 1000 à 2000 emplois, mais on est encore loin du compte et le PAL ne répond pas à cette problématique.

Urbanisme: le conseil communal tout puissant!

Jean-Luc Rime, président PRO FRIBOURG

Le Plan d'aménagement local représente la vision d'avenir du conseil communal de Fribourg. Il fixe le cadre légal de ses choix urbains et même de ses choix de société. Il définit aussi qui fera de bonnes affaires immobilières et qui n'en fera pas. Certains sont gâtés puisque même des villes comme Zürich n'offrent pas des gabarits de 10 étages (30 mètres) à tout-va et sans véritables contreparties comme c'est le cas à Fribourg! Si la conjoncture économique ne se retourne pas, c'est une densité lourde qui va continuer à être mise en œuvre, avec peu de compensations prévues pour les habitants-e-s de la ville. Le manque d'espaces verts et d'espaces publics aménagés pour les plus faibles – entendez mobilité douce destinée aux enfants et aux aînés – est criant. Les récentes constructions à la route des Arsenaux (Haute école de Santé et plots locatifs), situées dans un désert urbain, illustrent dramatiquement le propos. Sans parler du site Bluefactory.

PRO FRIBOURG veillera au grain! Mais si nous pouvons atténuer et parfois empêcher les bêtises en dénonçant ou en nous opposant juridiquement, nous pouvons difficilement promouvoir le meilleur. Car la politique d'aménagement du territoire fribourgeoise est autoritaire. Le conseil communal est seul maître à bord. L'avis du législatif n'est jamais requis, hor-

mis pour les demandes de crédits. La population est informée mais pas impliquée. Parfois consultée mais trop souvent sous forme d'un exercice de style, passage obligé du politiquement correct. Cette singularité peu démocratique est partagée avec un seul autre canton en Suisse. Celui de Soleure.

Ce pouvoir, le conseil communal à majorité de gauche pour la troisième législature consécutive, aurait aussi pu l'utiliser à bon escient. Par exemple en réservant l'Avenue de la Gare aux piétons, cyclistes et transports publics. Une mesure prévue dans le plan d'aménagement local depuis 1989 déjà et qui aurait dû être réalisée au plus tard en même temps que l'inauguration du Pont de la Poya, soit le 12 octobre 2014! Aujourd'hui l'exécutif temporise encore puisqu'il a lié cette mesure à la construction d'un nouveau parking en plein centre-ville qui va engendrer le passage de 3500 véhicules sup-

plémentaires chaque jour. Avec son lot de pollutions. Et toujours rien de concret pour les usagers des bus urbains qui vont continuer à voir partir leurs correspondances sous le nez à cause de feux stupides et de voitures envahissantes. Pas cohérent!

De bons exemples de gouvernance existent pourtant en Suisse. Certains signaux laissent toutefois entrevoir un peu d'espoir. Après deux architectes de ville éphémères (ni Nicole Surchat-Vial ni Thierry Bruttin n'auront tenu plus de quatre ans), le choix et l'arrivée d'Enrico Slongo, fort de son expérience à Langenthal, pourrait contribuer à rééquilibrer le développement avec des mesures favorables à la qualité de vie.

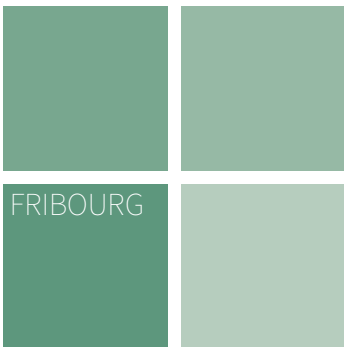
Car cette dernière est nécessaire pour contrecarrer une situation dramatique. La classe moyenne, peu séduite par le logement de masse, la densité outrancière, le bitume généralisé et la pollution de l'air quitte la ville. Les rentrées fiscales des personnes physiques qui sont en chute libre ces dernières années en témoignent.

Et si le conseil communal «tout puissant» nous surprenait?

Fribourg, troisième ville de Suisse Romande ou plus gros village fribourgeois?



Pro Fribourg | JLR



Beauregard: les promoteurs déboutés par le Tribunal fédéral

.....
Sylvie Genoud Jungo

Les juges fédéraux donnent raison à Pro Fribourg concernant le sort de **trois immeubles à Beauregard**. Le permis de démolir a été annulé, mais les bâtiments ne sont pas encore sauvés.

Un nouvel épisode vient s'ajouter au feuilleton du sauvetage de trois bâtisses 1900 situées dans le quartier de Beauregard à Fribourg. La société Coralu SA, promotrice d'un projet immobilier à l'endroit de ces maisons séculaires, vient d'être débouté par le Tribunal fédéral. Elle avait fait recours auprès de l'instance fédérale contre la décision du Tribunal cantonal qui – en admettant le recours de PRO FRIBOURG – annulait la décision du Préfet autorisant la démolition et lui demandait une instruction complémentaire du dossier et une nouvelle décision. Les Juges fédéraux ont déclaré le recours irrecevable et renvoient les promoteurs à la décision du Tribunal cantonal. Les bâtiments ne sont donc pas encore sauvés.

Pour rappel, lors de l'élaboration du Plan d'aménagement de détail (PAD) de Riche-

mond en 2013, la ville de Fribourg autorisait la démolition d'un ensemble de bâtisses 1900, sans se soucier de l'ISOS (Inventaire des sites protégés en Suisse) et en omettant de consulter le Service des biens culturels (SBC). Quant aux promoteurs, ils ne s'étaient pas non plus inquiétés des bâtiments historiques situés sur leur parcelle, ils semblaient même pressés d'en finir avec ces vieilles pierres.

Le patrimoine, un bien commun

PRO FRIBOURG s'opposait à la démolition en 2014. L'affaire ayant fait un peu de bruit, s'en suivit un mouvement d'indignation populaire. Des personnes investies dans la protection du patrimoine, réunies en un «comité fribourgeois en faveur de l'architecture menacée des XIX^e et XX^e siècle» lançaient une pétition en 2015 signée par des personnalités de tous bords. Confronté



L'ancienne forge du
Chemin de Richemond 5
et l'arrière du bâtiment de
l'Avenue de Beauregard 8,
un havre de paix au coeur
de la ville

au rejet de son opposition à la démolition en mars 2018, PRO FRIBOURG recourait au Tribunal cantonal afin d'éviter l'irréparable.

La démarche de Coralu SA confine à l'acharnement destructeur de patrimoine. Ce vandalisme s'observe souvent aujourd'hui sous prétexte de densification, mais surtout dans l'espoir de juteux bénéfices. Avec au passage un appauvrissement de notre culture et souvent une diminution de notre qualité de vie.

Les arguments du Tribunal cantonal

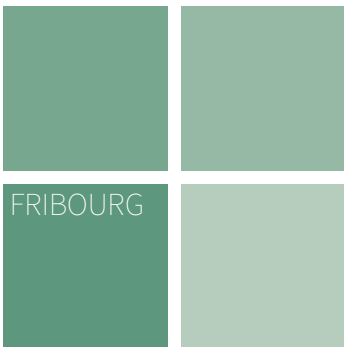
En tête des raisons relevées par le Tribunal cantonal* qui a donné raison à PRO FRIBOURG: la ville de Fribourg est un site ISOS d'importance nationale; les bâtiments concernés se situent sur des périmètres répertoriés; le Plan directeur cantonal prévoit la conservation des objets inscrits au recensement en

valeur A, B et C sur ces périmètres. Les arguments ont également trait aux manquements dans le processus de consultation: le Service des biens culturels (SBC) n'a pas été consulté lors de l'élaboration du Plan d'aménagement de détail Richemond (PAD); lors de l'examen final du PAD, et par la suite de la procédure, le SBC et la Commission des biens culturels (CBC) ont toujours donné un préavis défavorable à la démolition. Quant à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), elle admettait la pertinence du préavis du SBC et de la CBC, mais le rejetait au motif que le Service ne s'était pas prononcé à temps... Les Juges relèvent encore que, contrairement aux exigences des lois (LAT, LATeC, PDCant et LPBC), le volet de la protection ISOS et celui des bâtiments recensés n'a pas été examiné. La décision d'approbation du PAD a fait totalement abs-

traction des intérêts de la protection des biens culturels, faisant apparaître sur le fond un vice de forme fondamental.

Enfin, dans sa version finale de la révision du PAL, Fribourg n'a pas retenu les bâtiments litigieux recensés: «Cela ne peut être compris que dans le sens où le PAL est parti de la fiction que ces bâtiments n'existaient plus en raison du PAD approuvé, avec la conséquence que le PAL est examiné à la lumière d'un PAD, soit l'exact contraire de ce que prévoit la LATeC.» Et, cerise sur le gâteau: bien que le PAD Richemond réglait déjà le détail de la construction projetée, la mise à l'enquête ne mentionnait pas la démolition des biens recensés.

*Source: Tribunal cantonal, II^e Cour administrative, Arrêt du 19 décembre 2018



Le projet de la BCU menace le patrimoine de l'Albertinum

Stéphanie Buchs

Le chantier semble mal parti pour commencer dans les délais prévus. Le canton peine à trouver un lieu pour le stock des sous-sols de la **Bibliothèque cantonale et universitaire** dont l'état se détériore plus vite que prévu. Il est aussi en pleines négociations avec trois opposants, parmi lesquels les pères de l'Albertinum.

Le projet de la nouvelle Bibliothèque cantonale et universitaire met en péril le système racinaire de sept grands arbres du jardin de l'Albertinum explique un expert, ingénieur diplômé SIA EPF-REG en environnement, engagé par les pères de l'Albertinum qui ont fait opposition à la future bâtisse. Au nom des pères dominicains de l'Albertinum, Bernard Hodel regrette l'attitude de l'État: «Il nous a été nécessaire d'engager des experts pour réaliser les menaces que ce chantier représentait pour notre patrimoine. L'État peine à nous informer de manière transparente.» Et d'ajouter, avec une pointe de regret dans la voix: «Notre intention n'est pas de bloquer le projet. Nous sommes nous aussi des utilisateurs de la BCU. En déposant une opposition, nous voulons seulement préserver notre patrimoine ainsi qu'une qualité de vie supportable pendant le chantier et surtout après.»

Sur le fonds, les craintes des opposants semblent légitimes: des ancrages très invasifs sont nécessaires, jusqu'à 15 mètres de profondeur, afin de tenir la structure durant la construction de la nouvelle bâtisse. Selon un ingénieur civil également engagé par les opposants, plus de 300 ancrages seraient nécessaires, accrochés dans le sous-sol du jardin de l'Albertinum.

Au final, les opposants regrettent vivement que l'option de construire aussi profondément dans le sous-sol ait été retenue puisqu'une autre solution existe. Selon les mêmes experts, la construction de ces sous-sols nécessiterait la plus grande des fouilles jamais réalisées à Fribourg. Et des problèmes d'humidité devront être ensuite gérés dans la nouvelle construc-



DR

tion, réalisée sur un terrain connu pour être peu stable et saturé en eau.

Que répond le maître d'ouvrage à ces critiques? Le canton ne souhaite pas s'exprimer sur le fond de cette opposition «puisque des négociations sont en cours», précisait à la mi-mars Corinne Rebetez, responsable de la communication pour la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Elle confirmait aussi que deux autres oppositions n'avaient alors pas non plus été levées, sans toutefois révéler leur identité.

Pas de solution pour le déménagement

Devisé 79 millions de francs, le projet de la nouvelle Bibliothèque cantonale universitaire fait donc face à trois oppositions. Au

bénéfice d'un crédit d'engagement de 60 millions accepté à une majorité écrasante en février 2018 par le Grand Conseil et avalisé par le peuple en juin de la même année, ce projet semble mal parti pour démarrer dans les délais prévus, le début du chantier étant initialement prévu au premier semestre 2019.

Surtout que les oppositions ne sont pas forcément le problème principal auquel sont confrontées les autorités. Pour rappel, les stocks de la BCU sont en danger car les sous-sols du bâtiment se détériorent beaucoup plus vite que prévu. Interrogée par la Radio suisse romande, Corinne Rebetez annonçait déjà le 24 janvier dernier: «On va trouver une solution ces prochaines semaines». Interrogée par PRO FRIBOURG à la mi-mars, elle affirme que plusieurs pistes

sont envisagées, une solution devant être annoncée dans le courant du mois d'avril. Elle précise toutefois: «Depuis longtemps, des étais soutiennent les sous-sols qui sont d'ailleurs sous surveillance permanente. Il n'y a pas de danger d'écroulement.»

Pas sûr que ces arguments suffisent à rassurer les défenseurs du patrimoine!

«Le premier défi à relever sera probablement le déblocage de certains projets»

Fribourg a engagé un nouvel architecte de ville, Enrico Slongo. Elle est allé le chercher à Langenthal, ville qui vient de recevoir le prix Wakker. Décerné par Patrimoine suisse, cette distinction récompense «des communes qui peuvent se prévaloir d'un développement urbanistique de qualité».

PF: Qu'est-ce qui vous a attiré à Fribourg?

ES: Fribourg est une «vraie» ville, conçue comme telle. C'est la capitale d'un canton, une ville universitaire. Elle dispose d'un centre historique, d'un quartier typique du XIX^e siècle. Toutes les questions actuelles en matière d'urbanisme et d'architecture s'y posent. Et je suis attaché personnellement à Fribourg et à son bilinguisme. J'ai grandi à Tavel. Après avoir obtenu ma maturité au Collège Saint-Michel, je suis parti étudier l'architecture en Suisse romande. J'ai épousé une romande.

Quelles vont être vos premières actions à ce poste?

Je vais faire connaissance avec mon équipe, des différents services, des organisations et institutions de la Ville (et du canton) et bien entendu des projets en cours. Il y a plusieurs grands projets très intéressants dont les problématiques et enjeux me sont familiers: les espaces publics au Bourg, la place de la gare, le PAL, etc.

Les démarches que vous avez utilisées à Langenthal et saluées par Patrimoine Suisse pourraient-elles être mises en place



DR

à Fribourg? (Par exemple, accompagner des architectes et des promoteurs avant la mise à l'enquête d'un projet d'envergure)

Oui, elles sont bien entendu aussi applicables à Fribourg. Mais ces démarches se basent sur une stratégie et une volonté politique. Elles envisagent la ville comme un projet urbain. Avant l'introduction de nouvelles démarches il faut comprendre la mentalité de la ville, les structures en place et tenir compte des ressources disponibles.

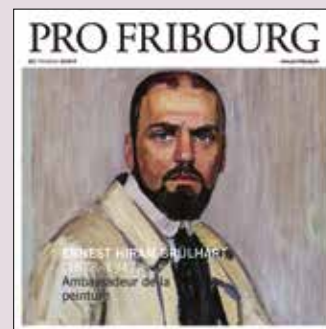
Quels défis principaux la ville de Fribourg devra-t-elle relever ces prochaines années?

Elle a de grands et magnifiques projets qui devraient encore améliorer son image et son caractère urbain. Quand on vient de l'extérieur, on constate aussi une certaine dynamique, c'est une chance. Apparemment il y a aussi des projets bloqués: leur déblocage est probablement le premier défi à relever.

SOUTIEN DU SERVICE DE LA CULTURE

Le cahier PRO FRIBOURG 201 «Ernest Hiram Brühlhart, ambassadeur de la peinture» a bénéficié du soutien du Service de la culture du canton de Fribourg. Nous le remercions vivement pour sa contribution qui vient s'ajouter à celle de la Fondation du Centenaire de la Banque cantonale.

Avec la cotisation régulière des membres, ces aides ponctuelles permettent à l'association de contribuer à la mise en valeur du patrimoine fribourgeois.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

WWW.FR.CH

BULLE UN PETIT AIR DE LAS VEGAS

Un flambeau lumineux trône fièrement aux confins de la commune de Bulle, à la limite avec Vuadens. L'adresse? Route de la Pâla 100. C'est ici que la ville de Bulle s'étend encore, grignotant inexorablement ses terres agricoles. Une folie des grandeurs qui se mesure à la clarté du totem publicitaire posé là, à la limite entre champs et zone industrielle. Mine de rien en pleine journée, c'est la nuit que le totem de la Pâla se pare de ses plus beaux reflets et brille de mille feux. Et ce n'est pas peu dire: la lumière glaçante qu'il renvoie se voit à plus de 20 kilomètres, depuis les coteaux de la rive droite du lac de la Gruyère! Une

pétition lancée en 2018 demandait à ce que le totem de la Pâla soit «doté de lumières atténuées aux températures chaudes et éteintes de 22h à 6h». Munie de quelques dizaines de signatures, cette pétition n'a pas infléchi le Conseil communal, qui compte sur l'application de son nouveau règlement sur les enseignes et les procédés de réclame. Un document actuellement en consultation auprès de la DAEC, qui sera joint au règlement communal d'urbanisme.

Des études démontrent qu'avec l'utilisation généralisée des LED, paradoxalement, la pollution lumineuse a augmenté de 70%

en 20 ans, causant dommages à la biodiversité et provoquant des effets perturbateurs sur l'homme. Pourtant, ces effets négatifs pourraient être considérablement réduits en respectant quelques règles simples ou en faisant preuve de bon sens, telles les mesures demandées par les pétitionnaires bullois. Le totem de la Pâla est l'arbre qui cache la forêt, tant cette problématique de la pollution lumineuse est un phénomène mondial. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter l'excellent site darksky.ch, qui donne un très bon éclairage sur la question.

SGJ



L'impact visuel du projet immobilier de la Prehlstrasse à Morat est énorme par rapport à la silhouette de la vieille ville. Classée d'importance nationale, cette cité est un site touristique reconnu, notamment grâce à son patrimoine préservé. Le projet pharaonique de Halter AG prévoit la construction, sur une parcelle de 12'700m² située à proximité des remparts, de 9 immeubles de 3 niveaux sur rez-chaussée, pour un total de 99 appartements. Pour atteindre cette densité, les architectes du projet n'hésitent pas à modifier considérablement le terrain, afin de ne pas dépasser la hauteur autorisée fixée à 10 m. Cette pratique fortement discutable est couramment utilisée de nos jours.

A cause de l'importance du site par rapport à la vieille ville, PRO FRIBOURG déposait

une opposition en octobre 2017, attaquant plusieurs facettes du projet. Lors des négociations avec les architectes et promoteurs, nous demandions la suppression de l'immeuble le plus proche de la vieille ville et le plus haut en altitude. Nous avons finalement obtenu que cet édifice soit remplacé par une maison à deux pans comprenant 5 appartements mis à l'enquête en début de cette année 2019. Cette modification du projet, validée par la Commission des biens culturels (CBC), a pour effet de diminuer quelque peu le choc visuel. Les deux rangées d'immeubles se détachent dès lors plus clairement de la vieille ville. Malgré cette grande avancée, PRO FRIBOURG ne voulant pas endosser la responsabilité du projet dans ce site si sensible, nous demandions l'arbitrage de l'Office fédéral de la culture. En vain. En

tant qu'association, nous ne pouvions interpellier l'instance fédérale. Quant à la CBC, elle a considéré que la démarche n'était pas nécessaire.

A ce stade du projet, nous estimons que c'est à nos autorités de décider si l'on peut ainsi renier ce site d'importance nationale et faire fi de l'objectif de sauvegarde le plus élevé demandé par la Confédération. Camouflé sous un nom botanique ridicule et qui n'a franchement rien à voir avec la poésie, le projet façonnera de manière marquante et irréversible la vue sur l'une des plus belles villes du canton de Fribourg. Cette considération ne remet toutefois pas en cause la possibilité de construire à cet endroit stratégique pour maintenir vivant le centre historique de la ville de Morat. SGJ



Le panorama de Morat, exposition itinérante

Les Amis du Panorama de Morat souhaitent faire revivre cette gigantesque peinture historique. Pour mesurer l'intérêt qu'il suscite aujourd'hui, ils mettent sur pied une exposition itinérante sous forme d'un conteneur. Cette exposition sillonnera la Suisse et devrait passer par le canton de Fribourg.

Informations:

www.panoramamorat-1476.ch

A LIRE

60 ans d'amitiés et de complicités artistiques

Les Editions Faim de siècle viennent de publier un ouvrage sur l'histoire du Groupe Mouvement, né à Fribourg en 1957, sous la plume de l'historien de l'art Philippe Clerc. Cinq copains artistes s'associent pour créer le Groupe Mouvement. Il n'existe alors pas de galerie dans la Cité des Zaehringen et les expositions, peu nombreuses, sont pour ainsi dire limitées au salon annuel de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses.



Jean-Claude Fontana

Roger Bohnenblust, les frères Emile et Louis Angéloz, Jean-Claude Fontana et Peter Bernold souhaitent faciliter l'accès à l'art au plus grand nombre; c'est ainsi que naîtra, avec très peu de moyens, la galerie de la Cité, en Basse-Ville. A sa fermeture, Mouvement prend ses quartiers à l'Atelier Jean-Jacques Hofstetter, avant de s'installer à l'Espace Pertuis, ancienne loge maçonnique de la Grand-Fontaine.

Ce groupe sans statuts ni cotisations grandit rapidement, s'ouvre aux femmes – que les sociétés officielles d'artistes de l'époque refusent encore –, mais aussi aux photographes, aux écrivains ainsi qu'aux musiciens. Le ciment de cette joyeuse équipe n'est pas lié à un style, ni à l'utilisation d'un médium en particulier, mais plutôt à l'amitié, une amitié très forte qui fait fi des rivalités et permettra à ce groupe de durer.

Pendant plus de 50 ans, Mouvement organise des dizaines d'expositions, soutient de jeunes talents, expose des artistes venus de nombreux pays, promeut l'art sous toutes ses formes et propose des œuvres accessibles à toutes les bourses. Le groupe s'exporte également, organisant des accrochages à Romont, Villeneuve (VD), à Anzère, mais également à Vounetz – en altitude! – ainsi qu'à Dijon où il participe à un salon d'art contemporain. Avant-gardistes, les membres du groupe n'ont pourtant pas tous fait d'importantes carrières et, si certains sont bien connus du grand public fribourgeois, d'autres sont restés dans l'ombre.

Témoignage de soixante années d'existence, cet ouvrage a pour but non seulement de rendre hommage à ses membres, mais aussi de faire connaître leur travail. S'y succèdent photographies d'époque et œuvres représenta-

tives provenant directement des ateliers des artistes, mais également de diverses collections privées ou institutionnelles. PC

«Groupe Mouvement – 60 ans d'amitiés et de complicités artistiques», Philippe Clerc, historien de l'art, éditions Faim de Siècle, I Collection ARTS, 144 pages.

Andre Sugnaux, peindre l'émotion

L'artiste-peintre glânois André Sugnaux vit entre Prez-vers-Siviriez et Saint-Pétersbourg depuis plusieurs années. Le destin de ce fils de paysan est particulier. Né durant la guerre (1944), il a su très tôt que dessiner était un besoin fondamental. Celui-ci l'a amené, par des chemins détournés et des voyages, dans des ateliers renommés, dans des musées prestigieux dans le but de comprendre et d'apprendre



la peinture. André Sugnaux peint pour exprimer ses états d'âme, pour exprimer ce qu'il ressent au cours de ses voyages, de ses plongées dans l'univers des plus humbles. L'artiste témoigne, rend hommage aux oubliés. Il transcende la souffrance dans son œuvre où les symboles se marient aux couleurs en lignes et verticalités qui s'inscrivent dans des paysages sibériens ou préalpins grandioses. Ce destin hors des sentiers battus inspire quelques auteurs.

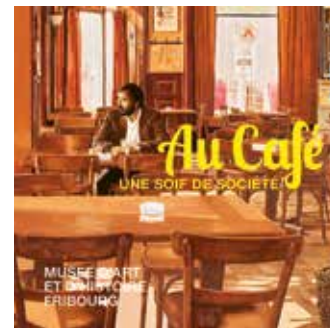
Dernièrement, c'est Bernard Chollet, instituteur retraité, qui l'a sollicité pour écrire une biographie illustrée qui raconte l'enfance rurale, les familles d'accueil, les rencontres et la

détermination du jeune homme à devenir peintre. André Sugnaux s'est prêté au jeu de l'interview. On découvre qu'il trouve toujours une solution pour se former ici et à Paris, qu'il rencontre de grands peintres et manifeste une insatiable curiosité technique et artistique. Taiseux, l'artiste est en empathie avec son environnement et devient le témoin des plus pauvres à qui il offre l'esthétique et la symbolique de ses œuvres comme les peintures murales au Mokatam (Le Caire) ou les ciels violacés de la Sibérie des goulags. Monique Durussel

«André Sugnaux, peindre l'émotion», Bernard Chollet, éditions de l'Aire, Vevey, 2018.

Au Café, une soif de société

À l'heure où les amateurs de café sont de plus en plus nombreux à le déguster en vitesse dans leur station service préférée, la publication «Au Café, une soif de société» met en valeur un patrimoine inestimable dont la survie reste fragile. Ce pan de notre culture en train de s'effilocheur à incité le Musée d'art et d'histoire de Fribourg à s'y intéresser, avec une exposition aujourd'hui terminée mais immortalisée par le catalogue de l'exposition. Les auteurs explorent toutes les facettes des Cafés, Bistrotts, Auberges, Pintes, Brasseries et autres Buffets, peu importe leur nom, d'un point de vue social, historique, économique,



culturel, artistique, littéraire ou architectural. Une étude à lire sans modération! Une invitation à s'attabler dans les merveilleux cafés que compte encore le canton. SGJ

«Au Café, une soif de société», Société d'Histoire du canton de Fribourg et Musée d'art et d'histoire Fribourg, 2018.

AG

INVITATION À LA 55^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PRO FRIBOURG

Mercredi 19 juin 2019 à 18h

Le lieu et le programme vous seront communiqués dans la publication PRO FRIBOURG n° 203 à paraître début juin. MERCI de réserver d'ores et déjà cette date!

L'Assemblée Générale est ouverte à tous les membres de l'Association. Les non-membres souhaitant adhérer et les personnes intéressées sont aussi les bienvenues.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux à cette occasion!

Le procès-verbal de l'assemblée 2018 sera disponible sur notre site internet www.pro-fribourg.ch. Sauf demande expresse, il ne sera pas lu en assemblée.

Ordre du jour:

Ouverture de l'assemblée par Jean-Luc Rime, président et approbation de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 4 juillet 2018
2. Rapport d'activités
3. Projets 2019
4. Comptes 2018: présentation, rapport des vérificateurs et approbation
5. Budget 2019
6. Élection des membres du comité et des vérificateurs des comptes
7. Divers

